LES REPUBLICAINS ESPAGNOLS DECLARÉS INDÉSIRABLES.

Le Gouvernement Republicain en Exil
s'adresse à la Junta Militaire du
Guatemala.

Des informations diffusées par la presse et la radio nous font connaître que la Junta de la ville de Guatemala succedant au Gouvernement constitutionnel du Président Arbenz a declaré indésirables les républicains espagnols residant dans ce pays.

Notre Gouvernement se refuse à admettre comme certaine une mesure contraire aux régles traditionnelles de l'hospitalité et qui démentirait la noblesse hispanique de la nation guatémalteque. Le Gouvernement républicain espagnol, reconnu officiellement par le Gouvernement officiel et démocratique du Guatemala, tient à faire observer à la Junta de la ville de Guatemala que les espagnols residant dans ce pays, furent admis régulièrement conformement aux lois en vigueur, promulguées par le Gouvernement légal et appliquées par les autorités régulières, et que, selon des informations dignes de foi, ils ne se sont aucunement mêlés aux évènements politiques de ce pays d'accueil.

Pour ces raisons le Gouvernement Républicain espagnol ne pourra en aucun cas accepter que la colonie républicaine espagnole soit déclarée indésirable, à cause de ses glorieux antécedents républicains, et il se verra dans l'obligation dans ce cas de formuler la plus énergique protestation contre une décision que toute conscience droite considérerait comme portant atteinte aux règles les plus élementaires du droit et aux principes fondamentaux de notre civilisation.

Paris, 1er Juillet 1954.

LE GOUVERNEMENT REPUBLICAIN ESPAGNOL EN EXIL A ROMPU SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA JUNTA MILITAIRE DU GUATEMALA.

Le Gouvernement Républicain Espagnol en Exil, se sentait très honnoré par la reconnaissance diplomatique que lui avait accordée le Gouvernement Constitutionnel du Guatemala et par l'amitié de son peuple.

Une fois de plus nous avons assisté au triomphe de la condamnable tactique totalitaire —dont la victime a été cette fois-ci une République hispanoamericaine— qui consiste à renverser les Gouvernements legitimes au moyen d'une rebellion factieuse déclanchée depuis la frontière d'un pays voisin, avec l'aide et au service de puissants intérêts étrangers.

Restant fidèle à ces principes de la civilisation occidentale, aussi cyniquement invoqués que practiquement meconnus par ceux qui étaient appellés à en être les plus fidèles defenseurs, le Gouvernement Républicain Espagnol déclare, au nom de son peuple héroique, implacablement sacrifié à une telle aberration politique, qu'il n'admet ni reconnait la légitimité d'autres pouvoirs que ceux qui emanent de la volonté des peuples indépendents, pouvoirs qui respectent à la fois les droits de la personne humaine.

Etant donné que la Junta factieuse du Guatemala ne remplie pas de telles conditions, le Gouvernement de la République Espagnole déclare rompues les relations diplomatiques qu'il soutenait du temps du Gouvernement légal, tout en manifestant sa solidarité et son amitié envers le noble peuple frère, pour la paix et la prosperité duquel il formule ses voeux les plus fervents.

Paris, 3 Juillet 1954.